

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 DÉPARTEMENT  
 ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2017/38

EXTRAIT DU REGISTRE  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
 DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

\*\*\*\*\*

*Séance du 30 août 2017*

*L'an deux mille dix-sept et le trente août à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.*

*Date de convocation : 22.08.2017.*

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 13  
 Votants : 13*

*Résultat du vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0*

**Présents : M. VOLLE – Mme CROZIER – M. TESTON – Mme BEUGNET – M. HILAIRE – Mme LEBRAT – M. JOLLIVET – M. GAUTHIER – Mme GRENIER – M. CORNET – M. BOUNIARD – Mme PIQUEMAL – M. EUVRARD.**

**Absents : Mme RAMUS – M. RIFFARD**

**Mme GRENIER** a été élue secrétaire.

**Objet : Protocole d'accord pour l'agrandissement et le réaménagement de la Résidence Les Jardins d'Helvie.**

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'agrandissement et de réaménagement de la résidence des personnes âgées.

Ce projet consiste en :

- l'agrandissement et la mise en conformité de la cuisine de la maison de retraite,
- le déplacement des chambres situées à l'étage,
- la création de deux chambres supplémentaires.

Pour mener à bien ce projet il est proposé :

- de déplacer le club du 3<sup>ème</sup> âge contigu à la cuisine dans l'actuelle bibliothèque pour pouvoir agrandir la cuisine.
- de réaliser deux extensions du bâtiment existant.

Ces travaux financés par Ardèche Habitat, propriétaire de la Résidence des Jardins d'Helvie, sont définis en collaboration avec la Mutualité de l'Ardèche gestionnaire du foyer pour personnes âgées et la Commune propriétaire des abords de la maison de retraite et de l'actuelle bibliothèque.

Pour la commune ce projet entraîne le déplacement de la bibliothèque dans un autre local communal et la cession à Ardèche Habitat du terrain nécessaire aux extensions.

Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur ce projet et de conclure un protocole général d'accord entre Ardèche Habitat, la Mutualité de l'Ardèche et la commune d'ALBA LA ROMAINE pour définir les rôles de chacun.

Les projets de protocole et des plans des travaux sont communiqués aux élus.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ACCÉPTE** le projet d'agrandissement et de réaménagement de la résidence Les Jardins d'Helvie tel que présenté ci-dessus.
- **AUTORISE** son Maire à signer le protocole général d'accord conclu entre Ardèche Habitat ; la Mutualité de l'Ardèche et la Commune d'ALBA LA ROMAINE, annexé à la présente décision.
- **CHARGE** son Maire de réaliser toutes les démarches nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 30 août 2017.

POUR COPIE CONFORME,  
Alba La Romaine, le 31 août 2017.  
LE MAIRE,  
André VOLLE.



.../...